

BLB LE MAG

Le magazine d'informations municipales



Marché de Noël Entre artisanat et paillettes !

DÉCEMBRE 2025 - # 59

PRATIQUE

Civisme : devoirs et obligations des riverains

SPÉCIAL ÉLECTIONS

Listes électorales : bien s'inscrire pour voter

CULTURE

Bruay-La-Buissière Générosité un cirque époustouflant !

SOMMAIRE

DOSSIER	3
Marché de Noël : entre artisanat et paillettes !	
	
LABUISSIÈRE Commune déléguée	8
Concert de la Sainte-Cécile	
SPÉCIAL	9
Élections : devenez assesseur	
PRATIQUE	10
Civisme : devoirs et obligations des riverains	
SÉCURITÉ	12
Les chiffres de la Police Municipale	
SANTÉ	13
Mobilisation pour le Téléthon	
ALBUM PHOTOS	14
Les meilleurs moments d'octobre	
COMMERCE	17
Bar-brasserie Le Marmottan	
CCAS/SENIORS	18
Succès des repas-spectacles	

JEUNESSE	21
-----------------	-----------

Les animations pour les jeunes



CINÉMA	25
---------------	-----------

Un mois de décembre riche en évènements

SPORT	26
--------------	-----------

Thomas Masson champion de France

ÉTAT CIVIL	28
-------------------	-----------

Cérémonies

TRIBUNES	30
-----------------	-----------

Expression des groupes politiques

AGENDA	31
---------------	-----------

Manifestations du mois de décembre

Directrice de publication Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication

Impression Imprimerie MORAUT

Dépôt légal Décembre 2025

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ? Contactez-nous

sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr

Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site. Ne pas jeter sur la voie publique.

DOSSIER

MARCHÉ DE NOËL : ENTRE ARTISANAT ET PAILLETTES !



Évènement phare de la fin d'année, le Marché de Noël va s'installer sur la place Henri Cadot du 5 au 21 décembre 2025. Vous y retrouverez les traditionnels chalets et leurs artisans, de nombreuses animations gratuites et des temps forts !

UN PROGRAMME POUR TOUTE LA FAMILLE

Les festivités du Marché de Noël sont désormais sacrées à Bruay-La-Buissière. **Depuis quelques années, l'évènement a pris une importance considérable et attire bien au delà du territoire local.** Le secret de cette réussite est finalement très simple : gratuité des animations, présence d'artisans et de métiers de bouche, spectacles et mascottes pour les plus jeunes... le tout dans un environnement splendide orné de milliers de lumières scintillantes.

Le Marché de Noël, c'est aussi des temps forts autour de cette fête qui se veut magique : une inauguration en musique, une parade de Noël et pour clôturer le tout, la fameuse descente du Père Noël avec son final pyrotechnique. De quoi ravir petits et grands pendant plus d'une quinzaine de jours ! Le Marché de Noël est ouvert de 16h à 20h du lundi au vendredi, de 15h à 21h le samedi et de 15h à 20h le dimanche.





DES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

Le Marché de Noël ouvrira ses portes le vendredi 5 décembre. L'inauguration à 18h promet bien des surprises ! Vous y retrouverez l'ambiance chaleureuse des chalets, la musique festive mais aussi les animations gratuites pour les plus jeunes. Une licorne et un ours géant déambuleront dans les allées pour le plus grand plaisir de tous. Des multitudes de petites lumières viendront égayer les lieux et contribueront ainsi à la magie des fêtes de fin d'année. Patinoire, stand de maquillage et manège accueilleront les petits et les ados. Les artisans sauront vous proposer de véritables objets traditionnels et les métiers de bouche titilleront vos papilles !

Plus de deux semaines de magie !

Le Marché de Noël fera briller la place Cadot et regorgera d'animations. **Chaque jour, le Père Noël et ses lutins vous accueilleront le temps d'une photo souvenir** dans un chalet merveilleusement décoré. Les enfants retrouveront plusieurs séances de spectacle et c'est bien au chaud dans l'Hôtel de Ville qu'ils pourront apprécier de jolies histoires féeriques. Au gré des allées, **quelques mascottes viendront à la rencontre des promeneurs** et se prêteront volontiers au jeu des photos et des câlins. Un sculpteur de ballons fera partager son expérience et offrira ses créations aux plus jeunes.

La Parade de Noël aura lieu le samedi 13 décembre. Les plus jolis chars et les mascottes les plus facétieuses arpenteront le centre-ville. Un moment à partager en famille ou entre amis. Ce temps fort regorge de surprises et sait émerveiller petits et grands. Il n'est pas impossible que le Père Noël trouve quelques instants pour participer à l'évènement...

Dès la fin du Marché de Noël, le dimanche 21 décembre, la place Henri Cadot retrouvera son calme, le temps de se préparer à accueillir le Père Noël pour sa descente du beffroi de l'Hôtel de Ville. Un spectacle pyrotechnique et la traditionnelle distribution de chocolats viendront clôturer les festivités.

Venez célébrer Noël à Bruay-La-Buissière !





CHAQUE JOUR...

Patinoire et manège de Noël

De 16h à 20h du lundi au vendredi
De 15h à 21h le samedi
De 15h à 20h le dimanche



Photos avec le Père Noël et ses lutins

De 17h à 19h30 du lundi au vendredi
De 16h à 19h30 le week-end

LE MERCREDI ET LE WEEK-END

Maquillage pour les enfants

De 16h30 à 19h30 dans le hall de l'Hôtel de Ville



VENDREDI 5 DÉCEMBRE

Inauguration

À partir de 18h déambulation d'une licorne et d'un ours géant



SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Spectacle suivi d'un goûter

16h30 "La Fabrique enchantée" - Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. À l'approche de Noël et au travers de chants, danses et bonne humeur, venez vivre les derniers préparatifs des fameux lutins du Père Noël, Zibou et Paillette au cœur de leur drôle de fabrique de jouets.

Mascottes

De 17h30 à 19h30 venez à la rencontre de Mickey et Minnie !

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Mascottes

De 17h30 à 19h30 les petits profiteront de Stitch et Angèle

MERCREDI 10 DÉCEMBRE

Spectacle suivi d'un goûter

16h30 "La Lanterne blanche" - Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. Par les Émer'Veilleurs.

Mascottes

De 17h30 à 19h30 Chase et Marcus de la Pat Patrouille



SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Parade de Noël

À 18h venez nombreux pour assister à la fabuleuse parade de Noël.

Chars, lumières, mascottes mais aussi de nombreuses surprises !

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

Mascottes

De 17h30 à 19h30 Pluto et Dingo viendront chercher des câlins !



DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Sculpteur de ballons

De 16h à 18h les enfants repartiront avec des ballons sculptés

Mascottes

De 17h30 à 19h30 bienvenue à Pan pan et M Bunny !



MARDI 16 DÉCEMBRE

Mascottes

De 17h30 à 19h30 Buzz et Woody vont mettre le feu ! En route vers l'infini !

Au Pays des
MASCOTTES

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

Spectacle-conte suivi d'un goûter

À 16h30 et 17h30 "La Magie de la pluie" - Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. Connaissez-vous le super pouvoir de la pluie ? Partez à la rencontre d'une expérience sensorielle pour les plus petits et vivez l'aventure de Plumette et de son ami Pascal en apprenant à jouer entre les gouttes.

Mascottes

De 17h30 à 19h30 Daisy et Donald apporteront de la bonne humeur !

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

Mascottes

De 17h30 à 19h30 Peppa Pig et Gabby Chat feront le bonheur des tout-petits.



SAMEDI 20 DÉCEMBRE

Sculpteur de ballons

De 16h à 18h un artiste réalisera les plus jolis objets faits de ballons

Mascotte

De 17h30 à 19h30 Le Grinch sera présent sur le Marché de Noël... Attention aux turbulents !

Spectacle

À 18h Casse-Noisette dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville, par AUNIX Studio.

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

Spectacle suivi d'un goûter

16h30 "La Frontière magique" - Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. un spectacle de magie interactif et captivant dans un univers coloré. Il aborde des thèmes comme l'échec, la bienveillance et la confiance en soi. D'une durée d'une heure, le spectacle est adapté aux enfants de 4 à 10 ans et engage toute la famille avec des tours modernes et la participation du public. Vivez une expérience unique et mémorable !

Mascottes

De 17h30 à 19h30 venez à la rencontre des mascottes de Mickey et Minnie de Noël au gré des allées du marché.

MARDI 23 DÉCEMBRE

Descente du Père Noël

18h - Descente du Père Noël du beffroi de l'Hôtel de Ville suivie d'un spectacle pyrotechnique. Des chocolats seront distribués aux enfants sages à l'issue des animations.

LABUISSIÈRE

Commune déléguée



CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

L'harmonie de Labuissière a célébré la Sainte-Cécile le 23 novembre à la salle des fêtes Georges Hurtrel. Le quintette de cuivres Strass Brass a rejoint la formation musicale labuissière. Un joli concert emprunt de convivialité et de bonne humeur.



MISE AUX NORMES DES ARRÊTS DE BUS

Artois Mobilité a procédé à des travaux d'aménagement avenue de la Libération. Courant novembre, les différents arrêts de bus ont fait l'objet d'une mise aux normes avec un rehaussement des trottoirs réceptionnant ou déposant les passagers. Une étape essentielle pour le bon fonctionnement des services à la population, pour le confort et la sécurité de chacun. Ce dispositif permet un accès plus facile notamment pour les personnes en situation de handicap.





INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Attention, l'inscription sur les listes électorales n'est jamais automatique et nécessite une démarche de votre part. Si vous déménagez, même dans un autre quartier de Bruay-La-Buissière, vous devez vous inscrire à nouveau. **Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans sont invités à vérifier leur inscription.**

Pour demander une inscription sur les listes électORALES, 2 conditions cumulatives doivent être remplies :

- Avoir le droit de vote implique de posséder la nationalité française, d'être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour, de jouir de ses droits civils et politiques.
- Avoir une attaché avec la commune au titre de son domicile principal, sa qualité de contribuable ou sa qualité de gérant de société.

Pour procéder à votre inscription, vous pouvez vous rendre en mairie ou procéder en ligne.

- Si vous vous rendez en mairie, Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription disponible en mairie.

- En ligne, via le site service-public.fr.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- Un justificatif d'identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- Un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale.

Date limite d'inscription : le 6 février 2026

DEVENEZ ASSESSSEURS !

Les assesseurs veillent, sous la responsabilité du président du bureau de vote, au bon déroulement des opérations électorales pendant la durée du scrutin.

Le rôle des assesseurs

- Vérifier l'identité et/ou le n° d'ordre de l'électeur
- Contrôler les opérations de vote
- Faire signer les listes d'émargement
- Tamponner les cartes électORALES
- Gérer les procurations et les cartes en retour
- Participer au dépouillement
- Être amené(e) à suppléer le ou la Président(e), et tenir l'urne

Leur présence est indispensable tout au long du déroulé du scrutin, ainsi que pour le dépouillement et jusqu'à la signature du procès-verbal.

Conditions requises

- Avoir la nationalité française
- Être inscrit sur les listes électORALES de la commune

INSCRIPTIONS

elections@bruaylabuissiere.fr
03 21 64 56 00

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour le vote, vous pouvez établir une procuration. Les démarches peuvent être réalisées en ligne !

PRATIQUE

CIVISME : DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES RIVERAINS

Chaque citoyen a des droits mais aussi des devoirs et des obligations en matière de respect et de gestion de l'espace public. Il est par conséquent interdit de nuire aux chaussées, de compromettre la sécurité ou l'accès à la circulation, de porter atteinte à la salubrité publique.

Il est interdit :

- de dégrader l'espace public : voiries, mobilier urbain, plantations, signalisation
- de faire des dessins ou des inscriptions, d'accrocher des affiches ou autres encarts
- de déposer des objets ou des produits susceptibles de nuire à la circulation
- de rejeter des eaux insalubres ou des produits néfastes pouvant entraîner une pollution ou une contamination des réseaux d'eau pluviale
- de préparer des matériaux salissants sans mise en place d'une protection (ciment, peinture...)
- d'effectuer des vidanges de véhicules ou des opérations de mécanique automobile pouvant nuire à l'environnement et au domaine public
- de laisser des ordures ou divers matériaux
- de jeter ou d'abandonner des déchets ou des déjections d'origine animale ou végétale



DÉCHETTERIES : UN OUTIL INDISPENSABLE

Vous souhaitez vous débarrasser d'anciens matériaux, de vieux cartons ou encore de petit électro ménager ? Vos déchets verts sont imposants suite à des tailles massives ? Rendez-vous dans une déchetterie ! La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane met à votre disposition plusieurs centres de réception des déchets. Un dispositif bien connu et apprécié des jardiniers et des bricoleurs mais aussi des adeptes du tri. Une solution facile qui facilite la vie des usagers. **N'hésitez pas à vous rendre dans une déchetterie afin de mieux gérer vos déchets, dès votre arrivée vous serez conseillé et dirigé vers les différents bacs de tri.** Pour rappel, il est formellement interdit de déposer des ordures ménagères et des objets divers au pied des containers (verre, collecte...) ou dans tout espace public. Les dépôts sauvages sont punis d'une amende.

RENSEIGNEMENTS

Rue de Belle Vue - 03 21 52 47 46

Du mardi au samedi de 9h20 à 18h - Les dimanches et jours fériés de 9h20 à 12h

Fermée le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai - La hauteur des véhicules est limitée à 1,90 m

ENTRETIEN DES TROTTOIRS : L'ENGAGEMENT DE LA VILLE ET DES RIVERAINS

Les riverains sont tenus responsables de l'entretien des abords de leur habitation jusqu'au caniveau sur toute la longueur de façade. Si l'habitation ne dispose pas d'un trottoir, la règle s'applique sur 1,20 mètre de large. Ils doivent également nettoyer les descentes d'eaux pluviales. Les éléments ramassés doivent être jetés au même titre que les déchets ménagers. Il est formellement interdit de les pousser dans le caniveau ou jusqu'aux grilles ou avaloirs avoisinants.

Les riverains doivent procéder aux opérations de désherbage du trottoir devant leur habitation et aux pieds de murs. L'emploi de produits polluants est interdit. Il est fortement conseillé de ramasser les feuilles mortes ou les mousses afin de prévenir toute glissade.

En période hivernale, chacun doit procéder au déneigement et s'assurer que son trottoir ne présente aucun risque de chute (verglas). Un cheminement d'au moins 90 cm de largeur doit être libéré sur la longueur de la façade du logement. Le caniveau doit rester dégagé afin de permettre l'écoulement des eaux de dégel.

Les riverains sont responsables des éventuelles chutes ou autres accidents. L'indemnisation de la victime sera prise en charge par l'assurance de la personne responsable de l'accident.

Côté Ville, les agents sont mobilisés toute l'année pour offrir un cadre de vie propre, accueillant et sécurisé. Chaque saison fait l'objet d'un entretien particulier des espaces publics, des parcs et jardins. Soucieux de leur travail, ils répondent aux attentes des riverains et veillent au bien-être de chacun.



UNE NOUVELLE SAISON POUR L'ÉLAGAGE DES ARBRES

Une nouvelle saison démarre pour l'élagage des arbres. Le service Espaces verts et les entreprises sont désormais mobilisés pour effectuer cette démarche indispensable au bien-être des essences d'arbres mais aussi pour garantir le confort et la sécurité des riverains et des usagers des axes routiers.

Chaque année des plannings sont élaborés en fonction des besoins mais aussi des urgences, notamment en cas de vents violents ou de maladies. L'élagage est une nécessité pour maintenir les arbres en bonne santé, il est effectué hors périodes de nidification, d'octobre à mars.



TADAO : DES SERVICES GRATUITS !

Les élus d'Artois Mobilités ont voté la gratuité complète du réseau TADAO à partir du 1^{er} janvier 2026. Une véritable révolution sur un territoire d'environ 1 000 km² qui compte près de 650 000 habitants. Ces transports gratuits vont permettre à chaque citoyen de se déplacer librement. L'objectif est d'encourager l'utilisation des transports en commun et de diminuer le nombre de véhicules sur les routes. Cette décision de gratuité est également un véritable coup de pouce aux familles qui verront leur pouvoir d'achat sensiblement amélioré. Artois Mobilités devient ainsi le plus grand réseau de transport public en France à proposer la gratuité totale. *“Cette initiative est le fruit d'un engagement à favoriser une mobilité durable et à réduire l'empreinte carbone du territoire”.*



SÉCURITÉ

Brèves de la Police Municipale

LES CHIFFRES DU MOIS D'OCTOBRE

9	Activités judiciaires	203	Troubles à l'ordre public
52	Faits divers	47	Actions de police routière
		13	Véhicules mis en fourrière



Le Centre de Supervision Urbain a permis de relever 34 troubles à l'ordre public, 8 activités judiciaires (intrusion, réquisitions) et 83 pour divers faits. Deux suivis ont été effectués : un pour conduite dangereuse et un pour rodéo motorisé.

TÉLÉTHON : LES ASSOCIATIONS ET LA VILLE SE MOBILISENT POUR LA RECHERCHE

Cette année, l'association Lovely Dance Country a ouvert les festivités du Téléthon en organisant un grand bal country le 8 novembre à la salle des fêtes Georges Hurtrel. De nombreux danseurs ont participé à cette action de cœur pour la recherche et pour aider les familles. Le 15 novembre, un repas campagnard dansant organisé par Les Mamans en Action a permis de s'amuser tout en faisant une bonne action ! Les bénéfices de la soirée ont été versés pour la recherche. Le club de marche Les Chamois a organisé une marche le 23 novembre. Deux parcours étaient proposés permettant ainsi à chacun de participer aisément. Les 3 euros d'inscription étaient reversés au Téléthon.



Un village solidaire au COSEC Rostand

Le samedi 6 décembre de 10h à 18h, les associations et les services de la Ville vont se réunir autour d'activités ludiques afin de récolter des fonds pour la recherche. L'Association Bruaysienne pour la Culture (ABC) sera sur place pour vous faire déguster des soupes mais aussi du chocolat et du café. Des mignardises seront également proposées. Les Mamans en Action prépareront de la petite restauration sucrée et des boissons, le club Couture Création de Labuissière proposera de petits objets à la vente. Cette année, les Archers bruaysiens, le club de Généalogie et AUNIX Studio viendront rejoindre la mobilisation. Le comité Lavolville organisera un super loto, le début des jeux est prévu à 19h30. Une journée placée sous le signe de la solidarité et de l'aide aux familles touchées par les maladies génétiques.



Remise de chèque pour Octobre Rose La Table Ronde 355 de Bruay-La-Buissière a eu le plaisir de sensibiliser et proposer des meringues roses "nénés" afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein. Grâce à la générosité de chacun, **4 670 €** ont été remis le **18 novembre à l'association Les fées des possibles** pour soutenir les malades et leurs proches. Un grand merci aux participants !



ALBUM PHOTOS



Cérémonies
1^{er} novembre



Challenge de l'USOBL Cyclo cross / VTT
1^{er} novembre



Loto de l'association VAL 214
1^{er} novembre



Soirée de l'association Festi Artois
1^{er} novembre



Après-midi dansant de Festi Artois
2 novembre



Remise des diplômes au collège Signoret
7 novembre



Commémorations de l'Armistice
11 novembre



Remise de diplômes au lycée Bertin
13 novembre



Banquet annuel des médaillés du travail
16 novembre



Réunion publique : le compostage (CABBALR)
18 novembre



Concert de Lucie Folch et
Otis Cerruti (ABC)
21 novembre



Remise des diplômes du baccalauréat au lycée Carnot
22 novembre



Concert de la Sainte-Cécile de l'harmonie municipale avec AUNIX Studio
22 novembre



Assemblée générale de
l'association du 2^e âge
23 novembre



Concert de la Sainte-Cécile de
l'association Guynemer animation
23 novembre

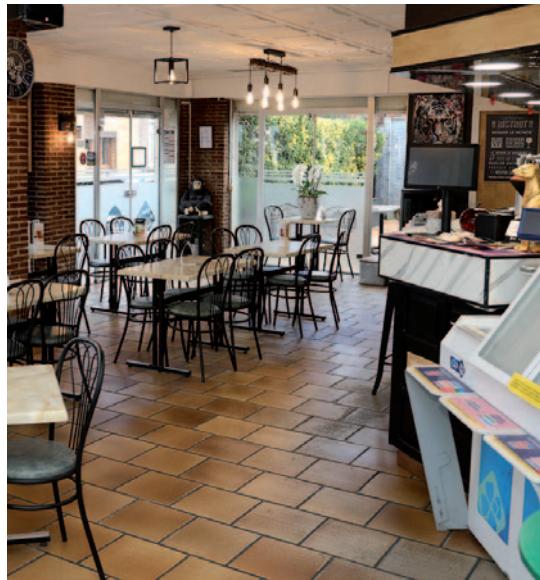


Départ de la marche en faveur du Téléthon, par l'association Les Chamois
23 novembre

COMMERCE



Le bar-brasserie Le Marmottan reprend vie à Bruay-La-Buissière



Le Bar-brasserie Le Marmottan, au 76 rue Jules Marmottan, a ouvert une nouvelle page de son histoire le 7 novembre 2025, sous l'impulsion de Romaric et Élodie Ternoy, un jeune couple installé à Bruay-La-Buissière depuis maintenant huit ans. Bien connus des habitants et des commerçants, ils souhaitent offrir un lieu convivial et chaleureux, où chacun se sent "comme chez mamie".

Visage familier dans le quartier, Romaric possède un BEP, CAP, BP et BM en boucherie-charcuterie-traiteur avec une expérience gastronomique au restaurant 3 étoiles "Le Cerisier" à Laventie, mais aussi un bagage commercial acquis au Palais de la Vape et à la Brasserie Cosette... ici à Bruay.

Fort de ce savoir-faire, il proposera des plats mijotés à partir de produits frais, en favorisant les fournisseurs locaux. Le Marmottan conserve ses services habituels : PMU, Française des Jeux et coin presse, tout en ajoutant des diffusions de matchs de sport,

pour transformer l'établissement en véritable lieu de convivialité ! Les clients pourront aussi profiter de boissons chaudes à emporter et de repas veggie sur place, adaptés à tous les goûts.

Pourquoi avoir choisi Bruay-La-Buissière ? "C'est un vrai coup de cœur, je venais souvent ici avec mes grands-parents et la reprise de ce bar-brasserie était une opportunité à ne pas manquer", confie Romaric. Cette reprise s'inscrit également dans la volonté de participer au dynamisme du centre-ville et de redonner vie à un lieu emblématique. Avec cette nouvelle aventure, Romaric et Élodie souhaitent créer un espace où tradition, convivialité et saveurs locales se rencontrent, pour le plus grand plaisir des Bruaysiens et des clients de passage !

Le Marmottan est ouvert du lundi au jeudi de 6h à 21h, le vendredi et samedi de 6h à minuit, et le dimanche de 9h à 15h. Le café à 1€ de 6h à 9h en semaine séduira les lève-tôt ! Renseignements au 07 43 54 76 34

CCAS/SENIORS

REPAS DES AÎNÉS : DE JOLIES JOURNÉES DE FÊTE

C'est dans un décor dédié aux voyages que Monsieur le Maire et les élus ont accueilli les seniors cette année au sein du complexe sportif Léo Lagrange. Émilie Bommart, adjointe aux Solidarités a accompagné l'édile les 25, 26 et 27 octobre.

Près de 1 400 convives ont profité de ces repas soigneusement préparés par Lebrun Traiteur et de l'animation assurée par la troupe Métronome. Cette dernière a une fois de plus offert des tableaux hauts en couleurs. Une féerie sur scène qui a su faire danser les invités !

Les repas-spectacles dédiés aux seniors sont de véritables temps forts dans l'année. Très attendus, ils sont une reconnaissance envers les aînés. Un geste symbolique qui renforce les liens, brise le quotidien et améliore la cohésion sociale ainsi que la solidarité.

Comme chaque année, les doyens du jour ont été mis à l'honneur : Marguerite Tintillier, 92 ans et André Valle, 99 ans le 25 octobre ; Micheline Blondel, 102 ans et Michel Dupin, 94 ans le 26 ; Josiane Delaine, 99 ans et Charles Dambrine, 97 ans la dernière journée le 27 octobre. Chacun a reçu un coffret de gourmandises et un bouquet de fleurs.



LES AÎNÉS MIS À L'HONNEUR



Marguerite Tintillier et André Valle le 25 octobre 2025



Micheline Blondel et Michel Dupin le 26 octobre 2025



Josiane Delaine et Charles Dambrine le 27 octobre 2025



MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES



Les dossiers d'attribution de la Médaille de l'Enfance et des Familles sont à constituer auprès du pôle Seniors du CCAS, en mairie annexe de Labuissière sur rendez-vous.

La médaille de l'enfance et des familles est une distinction française créée par décret du 26 mai 1920 sous le nom de "Médaille d'honneur de la famille française".

Elle met à l'honneur les parents (père ou mère) "élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans, et qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles". La médaille est remise au(x) parent(s) qui en fait la demande. **Inscrivez-vous avant le 15 décembre 2025 !**



RENSEIGNEMENTS
Pôle Seniors du CCAS
03 21 64 56 42

DISTRIBUTION DES COLIS AUX SENIORS

Comme chaque année, la municipalité offre un colis de fin d'année aux personnes âgées de 65 ans et plus. La distribution se fera à la salle des fêtes Marmottan du lundi 8 au vendredi 12 décembre 2025 en fonction de la première lettre du nom de famille.

Lundi 8 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h : S, T, U, V, W, X, Y, Z

Mardi 9 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h : M, N, O, P, Q, R

Mercredi 10 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h : G, H, I, J, K, L

Jeudi 11 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h : A, B, C, E, F

Vendredi 12 décembre de 9h à 12h : D

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants participeront à la distribution le mercredi de 10h à 12h (2 fois 1h) et de 14h à 16h (2 fois 1h).





JEUNESSE

● HALLOWEEN AUX ACM ET CAJ

Les jeunes du CAJ ont dignement célébré Halloween lors de la soirée de l'horreur... Entre déguisements et maquillages terrifiants, ils ont tenté l'escape game le 29 octobre 2025. Frissons et bonne humeur étaient au rendez-vous. Fous rires garantis pour cette première édition. De leur côté, les enfants inscrits à l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) ont fêté l'évènement avec une monstrueuse boum le 30 octobre.



● ACM DE DÉCEMBRE

Les ACM des vacances de décembre se dérouleront au groupe scolaire Basly (quartier des Terrasses-Basly), **du lundi 22 au mercredi 24 décembre et du lundi 29 au mercredi 31 décembre**. Au programme, spectacle, parc de jeux, bowling, boum de Noël mais aussi escape game. D'autres activités ludiques et sportives viendront se greffer à ces moments phares. La thématique de ces vacances sera les Lutins Farceurs ! **Vous pouvez réserver jusqu'au mercredi 10 décembre**.

RÉSERVATIONS

Guichet Scolaire-Jeunesse - 03 21 64 56 05 - Tarifs en fonction du quotient familial - Déduction ATL à partir de 4 jours de réservation

● LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS AU TRAVAIL

Les jeunes élus du CME 2025-2027 ont participé le 4 novembre 2025 à une commission de travail aux côtés de leurs prédécesseurs. L'occasion de présenter les projets à venir et d'échanger sur l'organisation des prochaines manifestations.

Pour rappel, ces jeunes élus ont pour mission d'élaborer des actions pour améliorer la vie des élèves au sein de chaque école de la ville. Grâce à leur travail, de nombreuses réalisations ont d'ores et déjà été effectuées sur le territoire.



CULTURE

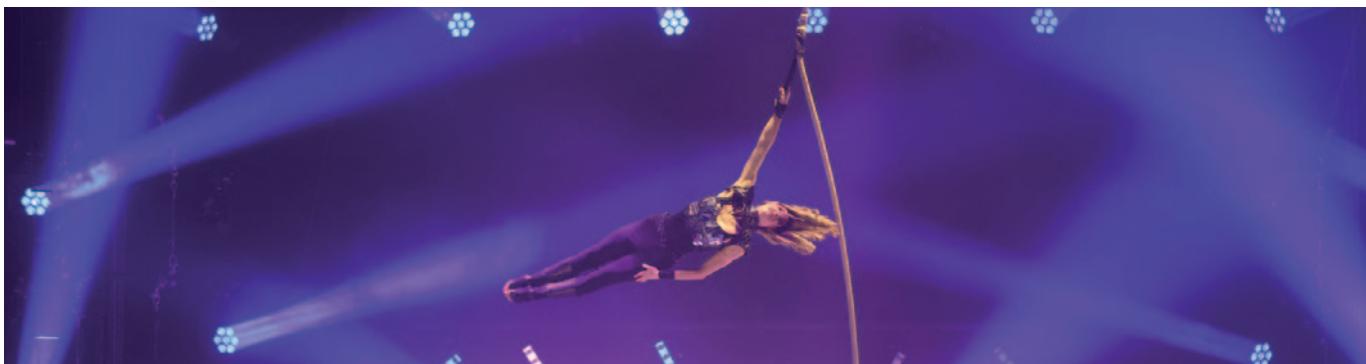
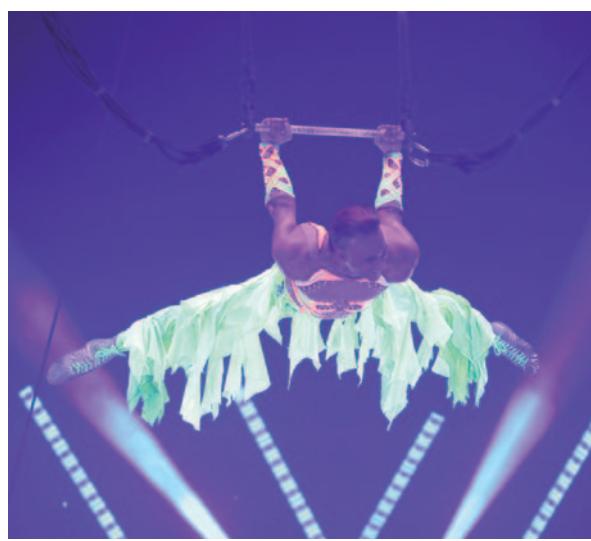


BRUAY-LA-BUISSIÈRE GÉNÉROSITÉ : UN SPECTACLE DE HAUTE VOLTIGE

Bruay-La-Buissière Générosité a fait sensation ! Les 7, 8, 9 et 11 novembre 2025, près de 20 000 spectateurs ont franchi les portes du grand chapiteau de 2 300 places installé sur la place Marmottan, confirmant l'enthousiasme pour cette manifestation inédite et solidaire.

Pendant près de deux heures, petits et grands ont été transportés par un spectacle à couper le souffle, mêlant haute voltige, acrobaties vertigineuses et instants d'émotion. Des artistes internationaux ont enchaîné les performances d'une intensité rare, plongeant le public dans une ambiance magique. Cette réussite restera dans les mémoires grâce à l'atmosphère conviviale et chaleureuse qui a régné tout au long des représentations. L'esprit de générosité a mobilisé habitants et visiteurs de tout le territoire !







LE BRUAY-LA-BUISSIÈRE BRASS BAND FAIT SON AG

Le Brass Band de l'Artois a tenu son assemblée générale le 16 novembre 2025 à la chapelle Sainte-Barbe. Cet ensemble réunit les amoureux des cuivres et se produit deux à trois fois par an à l'occasion d'évènements comme la Fête de la Musique ou encore les festivités de fin d'année. Dirigé par Olivier Sergent, professeur au Conservatoire communautaire, le Bruay-La-Buissière Brass Band est ouvert aux musiciens amateurs et passionnés. Les répétitions ont lieu chaque dimanche de 10h à 11h30 à la chapelle.



MUSÉE DE LA MINE : NOTRE PATRIMOINE

Le Musée de la Mine vous invite à parcourir l'histoire de l'exploitation minière et de ses techniques d'outillage de 1855 à 1979, jusqu'aux méthodes d'extraction du charbon et de prévention de ses risques. Lors de la visite commentée d'environ 1h30, vous emprunterez les 400 mètres de galerie et partagerez avec nos guides anciens mineurs l'histoire de la mine. Un bel hommage à nos gueules noires ! **Le musée est ouvert du lundi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous** (réservation une semaine à l'avance - Groupes de 10 personnes minimum).

Tarifs : Adultes : 6€ - Enfants de 6 à 16 ans : 2,50€ - Enfants de - 6 ans : gratuit
Parcours sonorisé en plusieurs langues (français, anglais, allemand, polonais)

INFORMATIONS

06 63 04 72 90 - Cours Promenade Kennedy - museedelamine@bruaylabuissiere.fr



AVANT-PREMIÈRE !

Votre cinéma propose en avant-première "Les Filles du Ciel" le mercredi 10 décembre à 20h. L'histoire de quatre jeunes filles amenées à cohabiter dans un appartement. Un nouveau foyer, une nouvelle famille mais aussi des blessures passées qui vont menacer l'équilibre fragile entre ces femmes en apparence si solides.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

7€ la séance - 03 21 01 75 25 - www.cinema-les-etoiles.fr



CINÉ AÎNÉS

Dernier ciné-aînés de 2025 avec la projection du film "T'as pas changé" le mardi 16 décembre à 14h30. L'accueil se fera à 14h avec la chorale Chantartois. Un goûter sera servi à l'issue de l'évènement. Quatre anciens lycéens cabossés se télescopent et font face à leur passé.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

5,50€ la séance - 03 21 01 75 25 - www.cinema-les-etoiles.fr



CINÉ P'TIT DÉJ ET CINÉ-NOËL

Le cinéma Les Étoiles vous a concocté un programme cocooning pour les fêtes de fin d'année. Un film surprise lors du ciné p'tit déj le dimanche 14 décembre à 10h et "The Holiday" pour le ciné-Noël le mercredi 17 décembre à 20h.

Le 14 décembre, les familles partageront le petit déjeuner dès 10h, la projection d'un dessin animé de Noël aura lieu à 10h30. Le 17 décembre, amenez vos plaids et votre mug, du chocolat chaud et des chamallows vous seront servis !

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

5,50€ la séance - 03 21 01 75 25 - www.cinema-les-etoiles.fr

SPORT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CERCLE LAÏQUE

L'association sportive du Cercle Laïque a fait son assemblée générale le 10 novembre 2025 à la salle du Temps Libre. Les présidents des différentes sections ont pris soin de présenter le bilan de l'année écoulée. N'hésitez pas à rejoindre l'association !



RENSEIGNEMENTS
Sébastien Verbrughen
06 08 99 79 18

AG USOBL FOOTBALL

L'association sportive USOBL Football présidée par Denis Tielemans a tenu son assemblée générale le 14 novembre 2025 au stade Vélodrome. L'assemblée s'est déroulée en présence du président et des membres du bureau, au programme les bilans sportifs, financiers et les remerciements aux bénévoles du club.



DISPOSITIF “SAVOIR NAGER” : LES JEUNES RÉCOMPENSÉS

Près de 180 enfants âgés de 7 à 11 ans se sont lancés dans l'apprentissage de la natation dans les piscines communautaires de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay au cours de l'été 2025. Monsieur le Maire et son adjointe Émilie Bommart étaient aux côtés des élus et des jeunes du PRE le 14 novembre dernier lors de la remise de diplômes au Stade de glisse de Nœux-les-Mines.



BOXE ANGLAISE : LE SUCCÈS INCONTESTÉ DE L'USOBL BOXING CLUB

La team Legrand a encore brillé le 15 novembre dernier au COSEC Rostand avec la victoire de Thomas Masson pour le Championnat de France des poids Super Coq. Thomas était opposé à l'héninois Thibault Sergent. Les deux sportifs ont livré un combat emprunt de respect et de force. Deux autres professionnels ont illuminé cette belle soirée : Jessy Legrand et Julien Roeder ont également gagné, largement encouragés par un public bruaysien échauffé.

Une fierté supplémentaire pour l'USOBL Boxing Club qui engrange les victoires et les titres depuis près de 20 ans avec ses boxeurs de renom : Guillaume Salingue, Vincent Legrand... La relève est assurée avec les nouveaux venus ! Au total, ce sont plus d'une quinzaine de titres gagnés : championnats de France, ceinture internationale, championnats d'Europe (EBU), coupe de France... Un grand bravo pour l'organisation de cette soirée !



ÉTAT CIVIL

PARRAINAGES CIVILS



Lydie Surelle, adjointe, a procédé le 25 octobre au parrainage civil de Raphaël, né le 15 octobre 2024, fils de Vincent Brunin et Amandine Distribue. Les protecteurs sont Mickaël Pion et Émilie Want.



Lydie Surelle, adjointe, a procédé le 25 octobre au parrainage civil d'Anaé, née le 15 octobre 2023, fille de Morgan Cano Morales et Justine Vastra. Les protecteurs sont Alexandre Cano Morales et Lauryne Vastra.



Lydie Surelle, adjointe, a procédé le 25 octobre au parrainage civil de Lyo (4 ans), Lya (3 ans) et Lyana (10 mois), enfants de Giovanni Dreze et Alexandrine Diéval. Les protecteurs sont Alexandre Diéval et Rachel Talleux pour Lyo ; Lorenzo Dreze et Amandine Theret pour Lya ; Mathieu Degrugillier et Aurore Rodrigues pour Lyana.



Lydie Surelle, adjointe, a procédé le 15 novembre au parrainage civil de Soufya, née le 11 mai 2020, fille de M. et Mme Saouri. Les protecteurs sont Lolita François et Ylies Saouri.



Lydie Surelle, adjointe, a procédé le 15 novembre au parrainage civil de Julio, né le 31 décembre 2024, fils de Laura et Jérôme Payen. Les protecteurs sont Jade Patout et Bertrand Couvreur.

MARIAGE



Jean-Louis Flament et Nathalie Coubronne se sont dit "Oui" le 24 mai 2025 devant Lydie Surelle, adjointe au Maire. Les époux ont choisi pour témoins Marie-Pierre Lemort, Quentin Guffroy, Céline Copin et Baptiste Catelin.

NOCES



Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière et 1^{re} adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière a célébré le 22 novembre, les noces d'or de Martine et Francis Mailly Halipré, unis le 22 novembre 1975 à Divion. Les époux ont eu 2 enfants : Caroline et Jérôme, 2 petits enfants ont agrandi la famille.

PACS du 24 novembre



Louise Martin et
Reynald Biencourt



Aurore Cordonnier
et Olivier Cardon



Aline Fruitiez et
Victor Macrakis



Mélanie Delory et
Antoine Vandekerchove

DES HORAIRES AU SERVICE DE LA POPULATION

Afin de permettre aux personnes qui travaillent de pouvoir effectuer des démarches administratives en mairie, il a été décidé il y a déjà quelques mois d'ouvrir le service État civil le mardi jusqu'à 19h. Un créneau horaire pratique pour celles et ceux qui ne peuvent pas se rendre en mairie les autres jours.



NAISSANCES

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Adam Dautriche
Victoire de Moraës

DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Philippe Fronval
kathalyne Diéval
Nadine Delmer épouse marant
Odette Leroux veuve martel
Freddy Beharez
Marie-Lise Fasquelle épouse wailly
Thierry Lecomte

TRIBUNES

Expression des groupes politiques

Groupe de la majorité

Les élus du Groupe Majoritaire

TRIBUNE NON REÇUE

Groupe de l'opposition

Chloé Houyez, Patrick Tourtoy, Anne-Sophie Budynek, Marlène Zingiro-Rotar, Arnaud Vanderhaeghe

TRIBUNE NON REÇUE

Non inscrit

Philippe Preud'homme

TRIBUNE NON REÇUE

Non inscrit

Laurent Ludwiczak

TRIBUNE NON REÇUE

Non inscrit

Pascal Walotek

TRIBUNE NON REÇUE

AGENDA

Décembre

+ d'infos sur notre page Facebook

Plein phare sur



CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE Jeudi

4 décembre à partir de 10h

10h Puits n°1 Dépôts de gerbes

10h15 Mémorial du mineur Dépôts de gerbes

10h40 Musée de la Mine Dépôts de gerbes

Allocation de Monsieur le Maire au Musée de la Mine et verre de l'amitié.

JOURNÉE NATIONALE d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie **Vendredi 5 décembre à partir de 16h** Monument aux Morts de Labuissière. Allocation à l'issue de la cérémonie.

LOTO ENFANTS Samedi 6 décembre à partir de 13h30 Salle Damiens Par le comité des fêtes Basly Infos 06 98 11 93 24

LOTO ENFANTS Samedi 13 décembre à partir de 14h Salle Jean Moulin Par les O'Bennes du Cœur Infos 06 56 67 47 99

LES GRANDS CALENDRIERS DE LA VILLE SERONT DISPONIBLES À LA MAISON DES SERVICES À PARTIR DU JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025



Par l'APEA Brassens Infos 07 50 33 66 35 ou 06 84 31 67 50

COLLECTE DE SANG Lundi 15 décembre de 10h à 18h Salle des fêtes Marmottan

LOTO DE NOËL Vendredi 19 décembre à partir de 18h30 Salle Florent Evrard Par le club du 2^e âge Infos 06 14 52 78 55

ST SYLVESTRE Mercredi 31 décembre de 19h à 4h Salle Florent Evrard Par Festi Artois Infos 07 88 87 08 50



Réservations jusqu'au 25 décembre - Les Musiciens en Fête Infos 06 62 94 13 01

Ville de BRUAY-LA-BUISSIÈRE

CONCERTS DU NOUVEL AN

de l'Orchestre Symphonique

(Direction Olivier Masiuk)

Samedi 13 décembre à 20h
Dimanche 14 décembre 2025 à 16h
ESPACE CULTUREL GROSSEMY

Buvette sur place

Soliste invitée
Virginie Vincent
professeure de piano au
conservatoire de la
CABBALR



Vente des billets : 3 et 10 décembre 2025

de 10h à 12h et de 14h à 16h - Billetterie de la Maison des Services

Tarif 4€ - Gratuit -16 ans (chèque ou espèce)

Infos os.inforesa22@gmail.com

www.bruaylabuissiere.fr